



**Cagire
Garonne
Salat**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT *recrute*



www.cagiregaronnesalat.fr

Sur un territoire de 55 communes pour près de 18 000 habitants, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

AIDES À DOMICILE CDD-TEMPS PARTIEL

Vous travaillez au sein d'une équipe d'aides à domicile sur le secteur d'intervention Saint-Martory, Mane et Aspet. Des agents administratifs organisent vos interventions et suivent la réalisation de vos missions. Vous intervenez au domicile de particuliers (personnes âgées et/ou dépendantes) afin de faciliter leur quotidien et leur permettre de rester à leur domicile. Vous suivrez un plan d'aide détaillé afin d'assurer la continuité d'un accompagnement de qualité.

ACTIVITÉS

- Conseiller la personne dans ses activités de la vie quotidienne (repas, travaux ménagers, hygiène, sécurité, ...)
- Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne
- Réaliser chez la personne des tâches ménagères courantes.
- Réaliser pour et avec la personne des courses, la préparation des repas, des formalités administratives, ...
- Aider aux actes d'hygiène corporelle et de confort de la personne (lavage des mains et du visage, coiffure, change, toilette intime, aide à la douche...)
- Procurer à la personne des éléments de confort (rehaussement/réglage du fauteuil, du lit, ...), de réconfort et vérifier les éléments de sécurité, d'assistance médicale, ...
- Observer l'état de santé de la personne, relever les modifications de comportement, états dépressifs, et informer les interlocuteurs concernés (famille, médecin, ...)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Amplitude travail de 08h00 à 20h00 du lundi au vendredi.
- Travail le week-end par roulement,
- Cadre d'emplois des agents sociaux.
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire selon profil + complément de traitement indiciaire (Séjour de la santé),
- Avantages divers : action sociale + participation à la protection sociale.
- **Permis et Véhicule indispensables**, prise en charge des frais occasionnés sous forme d'une indemnité kilométrique,
- Formation en interne et/ou externe.
- Expérience dans le domaine appréciée mais pas exigée

Candidatures à adresser avec CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat
15 avenue du Comminges 31260 MANE

recrutement@cagiregaronnesalat.fr